

ECOLES PARTENAIRES

ESAM

www.esam-ecoles.com

PARIS

12, rue Alexandre Parodi

75010 PARIS

Tél. : +33 (0)1 80 97 65 39

Fax : +33 (0)1 80 97 67 33

info@esamparis.com

LYON

47, rue Sergent Michel Berthet

69009 LYON

Tél. : +33 (0)4 72 85 71 25

Fax : +33 (0)4 72 85 71 99

info@esamlyon.com

ICD

www.icd-ecoles.com

PARIS

12, rue Alexandre Parodi

75010 PARIS

Tél. : +33 (0)1 80 97 66 16

Fax : +33 (0)1 80 97 67 30

info@icdparis.com

TOULOUSE

186, route de Blagnac

31700 BLAGNAC

Tél. : +33(0)5 61 71 02 94

Fax : +33 (0)5 61 71 10 06

info@icdtoulouse.com

IDRAC

www.ecoles-idrac.com

LYON

47, rue Sergent Michel Berthet

CP 607

69258 LYON CEDEX 9

Tél. : +33 (0)4 72 85 17 32

Fax : +33 (0)4 72 85 72 49

info@idraclyon.com

ISTEC

www.istec.fr

PARIS

12, rue Alexandre Parodi

75010 PARIS

Tél. : +33 (0)1 80 97 66 70

Fax : +33 (0)1 80 97 67 32

info@istec.fr

SUJETS ET CORRIGES DES EPREUVES

TAGE 2

TEST D'APTITUDE A LA GESTION DES ENTREPRISES

DUREE : 01H55

PRESENTATION DU TEST TAGE 2

Le test TAGE 2, Test d'Aptitude aux Etudes de Gestion, est un outil d'évaluation et de sélection aux études de gestion et de management.

Il s'agit d'un questionnaire à choix multiples (QCM) comprenant cent questions, réparties en six sous tests. Il évalue les compétences des candidats dans trois domaines :

- La capacité de mémorisation (sous test I et sous test 4) ;
- La capacité à résoudre des problèmes mathématiques et calculatoires (sous test 2 et sous test 5);
- La capacité de raisonnement de logique inférentielle (sous test 3 et sous test 6);

Pour chacune des soixante-dix questions, 4 réponses sont proposées au candidat. Une seule de ces réponses est juste.

Afin de ne pas inciter le candidat à répondre au hasard, les bonnes réponses rapportent des points, les mauvaises retirent 1 point et l'absence de réponse ne rapporte et ne fait perdre aucun point.

La performance des candidats se situe ainsi entre -70 et 210 points.

La durée de passation du test est d'une heure cinquante-cinq minutes. Les candidats doivent se munir uniquement d'un stylo à bille noir. L'utilisation de la calculatrice est interdite.

Il ne peut y avoir qu'une solution correcte pour chaque question.

Marquez la réponse exacte en noircissant la case correspondante (a, b, c ou d) de la grille de réponses qui vous a été remise.

Le barème utilisé est le suivant :

- Réponse exacte : + 3 points
- Réponse inexacte : - 1 point
- Absence de réponse ou réponse multiple : 0 point

SOUS-TEST MEMORISATION

1. EPREUVES DE MÉMORISATION

Les épreuves de mémorisation (sous test 1 et sous test 4) évaluent les capacités à encoder et à organiser des informations en mémoire et de les récupérer après un délai temporel. A cette fin, chaque sous test se déroule en deux étapes.

Pour chaque sous test, le candidat doit lire d'abord, en un temps strictement limité de 7 minutes, deux textes, chacun d'une longueur d'environ deux pages dactylographiées en double interligne, chacun. Le contenu de ces textes est relatif à l'économie, l'histoire et la sociologie. Ils sont riches en informations événementielles telles que des dates, des lieux ou encore des données statistiques. Il s'agit en un premier temps pour le candidat de mémoriser le maximum d'informations.

Après la lecture, le candidat doit répondre à 15 questions dont le contenu des réponses se trouve dans les textes et pour chacune desquelles il est proposé 4 réponses possibles. Le temps pour répondre est de 8 minutes et il est impossible de revenir sur les textes.

Deux types de questions peuvent être posées sollicitant deux registres de mémoire : la mémoire événementielle et la mémoire sémantique. Le premier concerne des informations telles que des dates, des lieux ou des événements précis, alors que le deuxième nécessite une interprétation ou une analyse plus profonde des textes. Les deux exemples suivants illustrent cette distinction.

Exemple 1 :

Extrait du texte : « Dès la crise de 1974-1975, une première rupture est intervenue : le ralentissement de la croissance, puis de la masse salariale, a largement pesé sur l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale. »

Question de type événementiel : en quelles années peut-on situer la première rupture de l'équilibre budgétaire de la Sécurité sociale ?

- A) 1972-1973
- B) 1974-1975
- C) 1976-1977
- D) 1977-1978

La bonne réponse est « B ».

Exemple 2 :

Extrait du texte : « Ensuite on observe de plus en plus un amalgame fâcheux entre la science proprement dite et la technologie, alors qu'une distinction s'impose indiscutablement en dépit de leurs indispensables interfécondations. Ce sont aussi bien l'état d'esprit ou les préoccupations des chercheurs, que la spécificité des fonctions et des champs d'application, c'est à dire celle des attributions de ces deux disciplines qui fondent leurs différences, lesquelles sont le plus souvent irréductibles. »

Question de type sémantique : comment l'auteur situe-t-il la technologie par rapport à la science ?

- A) Elles sont les deux aspects complémentaires de toute découverte.
- B) La technologie est une application de la science.
- C) Elles sont distinctes bien qu'interfécondes.
- D) Elles n'ont aucune relations.

La bonne réponse est « C ».

CONSIGNES

Voici un ensemble de deux textes tel qu'il pourrait se présenter lors de votre test (sous test 1 et sous test 4).

Vous avez 7 minutes pour les lire et ensuite environ 8 minutes pour répondre aux questions qu'on vous pose sans vous référer au texte. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une épreuve de compréhension et de mémorisation.

TEXTE 1 :

François Quesnay, Fondateur de la physiocratie

Parmi les grands économistes du passé, François Quesnay (1694-1774) est moins connu qu'Adam Smith. Son œuvre est pourtant l'une des plus importantes. Fondateur de la première véritable école d'économistes, celle des physiocrates, il a donné avec son « Tableau économique », un premier modèle macroéconomique. C'est une combinaison des influences philosophiques qu'il a subies et de son expérience de médecin qui l'amène à placer au centre de sa vision l'idée d'ordre naturel, dont découle celles de droit naturel et de lois naturelles. Le fonctionnement de l'économie est décrit par le célèbre « Tableau économique », dont il construit la première version en 1757 pour ensuite la corriger et l'enrichir pendant une dizaine d'années. Au moyen d'un exemple chiffré, le Tableau montre comment l'argent et les marchandises doivent circuler entre les grandes classes dont se compose la société pour assurer la reproduction et la croissance de l'économie. Cette circulation est analogue à celle du sang dans le corps humain. Quesnay est l'un des initiateurs de l'importation en économie de concept des sciences naturelles, comme celui de crise.

Le Tableau économique a eu une longue et illustre progéniture : schéma de reproduction de Marx, équilibre général de Walras, modèle macroéconomique de Keynes, tableau input-output de Leontieff et système de prix de Sraffa. Pour Quesnay, seule l'agriculture donne un produit net (profit). Cette hypothèse l'amène à diviser la société en trois classes : la classe productive, la classe des propriétaires et la classe stérile. La première travaille la terre et verse à la seconde la rente, contrepartie monétaire du produit net (profit). La troisième ne fait que transformer les produits. L'idée que la société est divisée en classe sera reprise par Marx mais celle que la création de richesse est uniquement d'origine agricole n'a été retenue par aucun autre grand économiste.

De ce modèle découle des propositions de politique économique. Les physiocrates sont partisans d'un libéralisme économique radical. On doit au physiocrate la fameuse expression « laissez faire – laissez passer ». Quesnay se plaisait à raconter qu'au jeune Dauphin, le futur Louis XVI, qui lui demandait ce qu'il devait faire pour aider l'économie du pays, il aurait répondu « rien ».

C'est la rencontre à Versailles de Quesnay et de Mirabeau, en 1757, qui lance l'école. Mirabeau devient le fidèle lieutenant, comme le seront James Mill auprès de Ricardo ou Engels auprès de Marx. Il prend les premiers coups en publiant en 1760 la « Théorie de l'impôt » qui prône l'impôt unique sur la rente. Emprisonné, il est libéré sur l'intervention de la Marquise de Pompadour. L'année 1763 voit la publication du premier traité de physiocratie, « Philosophie rurale ». Les adhésions se multiplient : Dupont de Nemours, qui deviendra le principal propagandiste du mouvement, d'Abeille, l'abbé Baudeau, le Mercier de la Rivière, auteur du manifeste politique de la physiocratie, « L'ordre naturel et essentiel des sociétés publiques » (1767). En 1764, Quesnay reçoit un illustre visiteur anglais, Adam Smith, qui lui empruntera, sans le mentionner, sa conception des avances (le capital pour Smith), des reprises, de la reproduction (production pour Smith) et du produit net (profit pour Smith).

Pendant quelques années, les physiocrates sont très à la mode. Le mot « physiocratie » a été créé en 1767 par Dupont de Nemours, à partir des mots grecs phusis (nature) et kratos (force, puissance). On peut le traduire par « gouvernement de la nature ». Auteur des « Origines et progrès d'une science nouvelle » (1768), Dupont de Nemours dirige par ailleurs d'une main de fer les organes de propagande du mouvement : « Le Journal de l'agriculture, du commerce et des finances et les Ephémérides du citoyen ». Le déclin de l'école est aussi rapide que son ascension. Dès la fin des années 1760, les physiocrates sont considérés comme une secte et combattus de toutes parts. Mais peu après la mort de Quesnay en 1774, Turgot, proche des physiocrates, devient contrôleur Général des Finances de Louis XVI et applique un programme largement inspiré par eux. L'hostilité provoquée par sa politique le conduira à sa disgrâce en 1776. Comme mouvement politique, la physiocratie s'est éteinte moins de vingt ans après sa naissance. Mais il n'en est pas de même sur le plan des idées.

TEXTE 2 :

Origines de l'homme : moi Toumaï, toi Lucy

Après Lucy, Abel, Orrorin ... voici Toumaï. Sa découverte a été annoncée dans la revue Nature du 11 juillet 2002 par une équipe franco-tchadienne, dirigée par Michel Brunet. Toumaï serait le candidat idéal pour tenir le rôle de « chaînon manquant »... si cette notion avait un sens. Mais parler de chaînon manquant entre les singes et l'homme est fallacieux. Car les singes actuels ne sont pas nos ancêtres. Ils ont eux aussi évolué depuis des millions d'années. Nous partageons plutôt un ancêtre commun avec les grands singes d'Afrique. Et Toumaï pourrait bien lui ressembler.

Toumaï a vécu au Tchad il y a sept millions d'années. Tout comme Orrorin, découvert en 2000 au Tchad, il appartient à une très ancienne lignée apparue en Afrique entre -5 et -7 millions d'années. Il précède donc les Australopithèques, qui étaient jusque-là les plus vieux hominidés connus et qui ont vécu entre -5 et -2 millions d'années. Longtemps Lucy (découverte en 1974) en fut la représentante attitrée. Les Homo qui leur ont succédé se répartissent eux aussi en une dizaine de types : Homo habilis, Homo ergaster, Homo erectus, Homo heidelbergensis, Homo rudolphensis... Les Homo sapiens (Néandertal et Cro-Magnon) ont succédé aux anciens Homo vers -150 000 ans. A son tour Néandertal va disparaître vers -30 000 ans laissant sur terre une seule espèce d'humains : les sapiens sapiens.

La famille des humains et des préhumains s'est donc beaucoup enrichie ces derniers temps, et le schéma d'évolution linéaire qui a longtemps prévalu n'est plus de mise. Il ne faut plus chercher à établir, entre ces groupes, des filiations directes et uniques, allant du moins évolué au plus évolué. Certains sont anciens historiquement, mais plus modernes anatomiquement. L'évolution ressemble plus à un buisson où s'embrouillent et s'entrecroisent les brindilles d'un arbre dont les branches les plus hautes sont les plus récentes. Voilà pourquoi les spécialistes parlent « d'évolution buissonnante ».

Mais quand bien même parviendrait-on un jour à reconstituer le puzzle complet de notre généalogie, aurait-on pour autant percé le secret des origines humaines ? Pas vraiment, car l'évolution humaine ne se réduit pas à l'évolution anatomique.

Notre histoire n'est pas seulement une affaire d'ossement et d'ADN. Ce qui fait l'homme, c'est aussi le langage, la technique, la culture, la pensée. De ce point de vue, presque toute notre histoire culturelle reste à découvrir. Moins spectaculaire que le crâne de Toumaï, des avancées considérables ont eu lieu ces dernières années. S'appuyant sur les données combinées des sciences cognitives, de l'éthologie, de la paléanthropologie, de l'archéologie, des chercheurs émettent des scénarii sur l'origine culturelle de l'humanité.

Un des domaines de pointe concerne les origines du langage, thème sur lequel on en était réduit à des pures spéculations il y a un quart de siècle. On dispose désormais de bons modèles sur ce qu'aurait pu être un « protolangage » parlé par l'Homo erectus il y a plus d'un

million d'années. Selon Berek Bickerton, un langage élémentaire, composé d'associations de mots concrets, sans ordre grammatical « moi chasser là-bas », « toi couper bois » a précédé le langage complexe, formé de mots abstraits assemblés selon des règles grammaticales.

Anatomiquement, la présence d'une zone de Broca (centre du langage) a été relevée sur les Homo habilis. Ce qui suggère que les hommes ont pu utiliser un embryon de langage bien plus tôt qu'on ne le croyait jusque-là : il y a un ou deux millions d'années, au moment même où les hommes se sont mis à fabriquer des outils.

Cela confirme une hypothèse naguère formulée par André Leroi-Gourhan, selon laquelle la technique et le langage pourraient avoir connu une évolution parallèle. Mais tout cela reste encore très hypothétique et confirme que la recherche des origines proprement humaines ne fait que commencer. D'autres découvertes vont ou confirmer, ou infirmer certaines de nos idées actuelles. Mais actuellement souhaitons à Toumaï la bienvenue dans le cercle très fermé des ancêtres de l'homme.

Après les 7 minutes de lecture vous ne pourrez plus revenir sur les textes

QUESTIONS TEXTE 1 & TEXTE 2

Vous devez répondre à 15 questions portant sur les deux textes en 8 minutes.

Vous ne pouvez plus revenir sur les textes.

QUESTION 1. Qui a créé le mot « physiocratie » ?

- a) Dupont de Nemours
- b) Mirabeau
- c) Queynay
- d) Le Mercier de la Rivière

QUESTION 2. Quel est le titre du premier traité de physiocratie parut en 1763 ?

- a) l'agriculture ou l'économie de la nature
- b) l'économie naturelle
- c) philosophie rurale
- d) une science nouvelle

QUESTION 3. Quel est le concept central du modèle économique de Quesnay ?

- a) l'équilibre général
- b) le tableau économique
- c) le schéma de reproduction
- d) le modèle macroéconomique

QUESTION 4. Parmi ces quatre classes sociales quelle est celle qui n'appartient pas au modèle de Quesnay ?

- a) la classe stérile
- b) la classe productive
- c) la classe des propriétaires
- d) la classe ouvrière

QUESTION 5. Quelle est la traduction formulée dans le texte, du mot « physiocratie » ?

- a) puissance naturelle
- b) gouvernement de la nature
- c) économie par l'agriculture
- d) philosophie de la nature

QUESTION 6. En quelle année Turgot fut-il victime de disgrâce ?

- a) 1768
- b) 1760
- c) 1774
- d) 1776